

future

wissenschaft & politik
science & politique

Berne, le 11 février 2025

**Prise de position sur le programme
d'allègement 2027**

**Investir dans la formation, la recherche et
l'innovation pour une Suisse plus prospère et
plus sûre**

Le Réseau FUTURE réunit les organisations suivantes :

swissuniversities



 **académies suisses
des sciences**

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Innosuisse – Agence suisse pour
l'encouragement de l'innovation

1. Introduction

Le 29 janvier 2025, le Conseil fédéral a ouvert la consultation relative au programme d'allègement 2027. Le programme vise à alléger les finances fédérales à hauteur de 2,7 milliards de francs en 2027 et de 3,6 milliards de francs en 2028, afin de faire face à la hausse des dépenses en matière de prévoyance vieillesse et de défense nationale.

Le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (domaine FRI) est fortement touché par les allègements prévus. Le Conseil fédéral propose d'y réaliser plus de 460 millions de francs d'économies par an ; elles concernent la formation professionnelle, la formation continue, les hautes écoles, ainsi que les institutions chargées d'encourager la recherche et l'innovation. Les allègements prévus par le Conseil fédéral ramènent les investissements dans le domaine FRI plus de cinq ans en arrière.

Le Conseil fédéral propose deux types de coupes dans le domaine FRI. Les premières peuvent être opérées sans modification légale, dans le cadre de l'examen du budget de la Confédération et de son plan financier, et ceci potentiellement dès l'année 2026 :

Mesures	Réduction 2027*	Réduction 2028*
Augmentation du financement par les utilisateurs des EPF (1.5.6)	78,0	78,0
Augmentation du financement par les utilisateurs dans le domaine de la mobilité internationale à des fins de formation (1.5.7)	6,5	6,9
Réduction de la contribution fédérale au FNS (1.5.8)	131,0	139,3
Réduction de la subvention à la recherche de l'administration fédérale (1.5.9)	25,6	26,6
Total	241,1	250,8

Le second type de mesures nécessite des modifications légales et feront partie d'un acte modificateur unique « Mantelerlass » ; six d'entre elles touchent le domaine FRI :

Mesures	Réduction 2027*	Réduction 2028*
Augmentation du financement par les utilisateurs des hautes écoles cantonales (2.4)	120,0	120,0
Suppression des contributions liées à des projets des hautes écoles (2.5)	27,9	29,6
Réduction de la contribution fédérale à Innosuisse (2.6)	32,0	33,1
Abrogation des dispositions de la LFCo relatives à l'encouragement de la formation continue (2.7)	19,2	19,6
Réduction des dépenses de formation professionnelle à la valeur indicative définie (2.8)	23,8	20,5
Suppression du soutien à l'École cantonale de langue française de Berne (2.9)	1,4	1,4
Total	224,3	224,2

*en millions de francs

2. La formation, la recherche et l'innovation créent de la prospérité et de la sécurité

La matière grise est la première ressource de la Suisse. C'est grâce au savoir et à l'innovation que ce pays de 9 millions d'habitant-es est devenu la 20^{ème} économie du monde. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'attractivité de la Suisse repose sur la qualité de son domaine de formation, de recherche et d'innovation (FRI), à côté des bonnes conditions-cadres économiques.

La Confédération et les cantons investissent avec constance dans le domaine FRI et lui accordent une priorité stratégique. Depuis 2000, le Conseil fédéral et l'Assemblée fédérale assurent une croissance stable et durable des moyens dévolus à ce domaine. Après vingt-cinq années d'efforts, les indicateurs montrent un retour sur investissement clairement positif :

- Les hautes écoles suisses font partie des meilleures du monde. Par exemple, l'ETH Zurich, l'EPFL et les universités de Berne, Bâle, Lausanne et Genève figurent dans le top 200 mondial du Times Higher Education Ranking ;
- Depuis 2010, la Suisse arrive systématiquement en tête du classement des pays les plus innovants au monde, selon l'index de l'innovation mené par l'Organisation mondiale pour la propriété intellectuelle (OMPI) ;
- Le nombre d'étudiant-es a plus que doublé depuis l'an 2000 ;
- La Suisse a continué à développer son système de formation duale, l'apprentissage, qui reste le premier choix des jeunes à l'issue de la scolarité obligatoire, tout en garantissant la perméabilité avec la formation académique.

Le domaine FRI s'est développé au service de la société et de l'économie suisses, qu'il a rendus plus prospères et plus sûres.

Contribution du domaine FRI à la prospérité de la Suisse

Le domaine FRI contribue à la prospérité de la Suisse à plus d'un titre :

Formation

Le doublement du nombre d'étudiant-es dans les hautes écoles suisses contribue à répondre au besoin de main-d'œuvre qualifiée des entreprises suisses et des organisations publiques, et à lutter contre la pénurie en cours. Ce doublement s'est vérifié dans les domaines de l'informatique, de l'ingénierie, de l'architecture, de la médecine, des soins et de l'économie.

Recherche

De nombreuses études menées en Suisse et dans l'Union européenne confirment que l'encouragement de la recherche fondamentale a un impact positif sur l'économie. Chaque franc investi par la main publique dans la recherche génère une plus-value de trois à cinq francs dans l'économie¹.

Innovation

Une étude publiée à la fin 2024 par la *Konjunkturforschungsstelle* (KOF) de l'ETH Zurich a montré que les entreprises soutenues par Innosuisse dans le cadre de l'encouragement de projet innovants accroissent leur chiffre d'affaires de 21% en moyenne et les emplois de 18%², comparées aux entreprises qui ne sont pas soutenues.

¹ Lire [Policy Paper der European Commission](#) et [BiGGAR_ Studie.pdf](#)

² Voir le [communiqué de presse du 10.12.2024](#) et le [lien vers le rapport](#) ; ainsi que le [moniteur d'impact Innosuisse](#)

Par ailleurs, les personnes diplômées des hautes écoles permettent, grâce à leur contribution à la chaîne de valeur, de maintenir des salaires élevés, qui influencent positivement les rentrées fiscales.

Contribution du domaine FRI à la sécurité de la Suisse

Le domaine FRI contribue de façon décisive à la sécurité et à l'autonomie de l'économie et de la société suisses à plus d'un titre :

Sécurité

La formation, la recherche et l'innovation contribuent à innover dans le domaine de la sécurité. Les hautes écoles et les institutions d'encouragement de la recherche et de l'innovation investissent pour développer les compétences de l'armée et de l'économie, notamment en matière de cybersécurité.

Dangers naturels

Dans le contexte du changement climatique, la formation, la recherche et l'innovation livrent les bases scientifiques des stratégies de veille des dangers naturels et des mesures de prévention et d'adaptation.

Santé

Qu'il s'agisse de lutte contre une pandémie, de développement de la médecine de demain ou de formation des professionnel·les des soins, les prestations du domaine FRI sont une condition indispensable au maintien et au développement de la santé de la population suisse, à tous les âges de la vie.

Energie et technologie

Dans un contexte mondial hautement incertain, marqué par le retour de la guerre d'agression russe sur l'Ukraine et par des changements géopolitiques importants, la formation, la recherche et l'innovation contribuent à renforcer l'autonomie énergétique de la Suisse en développant les nouvelles technologies qui contribuent à la transition énergétique. Les mêmes efforts sont portés dans le domaine de l'intelligence artificielle et de la physique quantique ou des semi-conducteurs (chips), afin d'accroître l'autonomie technologique de la Suisse.

3. Conséquences du programme d'allégement sur la contribution de la formation, de la recherche et de l'innovation à la prospérité et à la sécurité

La réussite du domaine FRI suisse dépend de trois facteurs-clés :

- **un financement stable et durable**, permettant un développement du système conforme aux besoins de l'économie et de la société,
- une gouvernance valorisant **la sécurité de planification** et offrant aux institutions **la flexibilité** pour répondre aux nouveaux défis de façon agile et pragmatique et
- **un maillage international fort**, permettant aux équipes de recherche de collaborer avec les meilleures équipes à l'étranger et aux individus de se former en partie hors du pays.

Durant les quatre dernières années, la participation limitée des scientifiques et actrices suisses de l'innovation à « Horizon Europe », le plus grand programme d'encouragement de la recherche et de l'innovation au monde, a montré l'importance du

réseau international pour la place suisse de la formation, de la recherche et de l'innovation. L'un des facteurs de son succès a été affaibli.

Le programme d'allègement va encore affaiblir la Suisse de la formation, de la recherche et de l'innovation, en touchant les deux autres facteurs-clés de réussite :

Le programme d'allègement est synonyme de désinvestissement

En voulant alléger ses dépenses de plus de 460 millions de francs, le Conseil fédéral ramènera l'enveloppe globale de ses investissements au niveau de 2020. Ce désinvestissement aura des conséquences sur le domaine FRI, mais également sur l'économie et la société suisses. Le recul du financement remet par ailleurs en question les récentes décisions du Parlement dans le cadre de l'examen du Message FRI 2025-2028.

Le programme d'allègement remet en cause l'autonomie et la gouvernance

La réduction des contributions de la Confédération, qui devrait être compensée par une hausse des taxes d'études ou le renoncement à des formes d'encouragement de la recherche et de l'innovation, affectent l'efficacité des hautes écoles et des institutions chargées d'encourager la recherche et l'innovation ; elles remettent en question leur autonomie, qui a fait ses preuves. Dans le domaine des hautes écoles, le renoncement aux contributions liées à des projets affaiblit la coopération entre les hautes écoles dans des domaines centraux pour la société suisse.

Les principales conséquences du programme d'allègement pour les hautes écoles et les institutions chargées d'encourager la recherche et l'innovation sont les suivantes :

Formation : des taxes plus élevées vont limiter l'accès aux hautes écoles

La Confédération finance le domaine des EPF et contribue au financement de la formation des étudiant-es des universités cantonales et des hautes écoles spécialisées. Le Conseil fédéral envisage aujourd'hui de réduire sa participation dans tous les types de hautes écoles, en proposant une hausse significative des taxes d'étude pour la compenser. Si la réduction du financement fédéral n'est pas compensée, les hautes écoles seront confrontées à un immense décalage entre les moyens à disposition et les investissements nécessaires à la formation et à la recherche. Une hausse de 18% du nombre d'étudiant-es est en effet attendue dans les dix prochaines années, selon l'Office fédéral de la statistique. Si la baisse du financement fédéral devait être compensée par une hausse des taxes d'études, elle aurait un impact sur l'égalité des chances devant la formation et induirait des dépenses supplémentaires dans les cantons en matière d'aide à la formation (bourses). L'une des forces du système suisse de formation est sa grande perméabilité. L'accès aux offres de formation joue un rôle important dans ce contexte. Des taxes d'études trop élevées entraveraient l'accès aux hautes écoles pour les personnes les moins privilégiées, les privant d'un ascenseur social.

Recherche : 1'500 postes de jeunes chercheuses et chercheurs et 500 projets d'excellence pourraient être perdus

Le Conseil fédéral propose de couper de 10% le financement du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), en appliquant des coupes dans l'ensemble des formes d'encouragement de la recherche. En économisant 270 millions de francs au total en 2027 et 2028, la Confédération obligera le Fonds national suisse à refuser 500 projets de recherche supplémentaires dont les résultats sont nécessaires à l'économie, à la société et à la politique. De plus, près de 1'500 postes de jeunes chercheuses et chercheurs dans les hautes écoles et autres institutions pourraient ne plus être financés dans les cantons, limitant ainsi la formation de spécialistes hautement qualifiés. Si le FNS devait déjà être

touché par des coupes en 2026, 700 projets de recherche et 2'000 postes seraient menacés. Les hautes écoles sont directement concernées par ces mesures d'économie. L'impact sur l'économie peut être évalué à 1 milliard de francs au moins, selon les études pertinentes.³

Innovation : 240 projets innovants portés par l'économie et la recherche sur des thèmes centraux sont menacés

Le Conseil fédéral propose de réduire de 10% la contribution fédérale au financement d'Innosuisse, l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation. Cela signifierait certainement une réduction de plus de 30 millions de francs par an à partir de 2027. Les mesures prévues annuleraient différentes adaptations approuvées par le Parlement dans le cadre d'une révision de la LERI, grâce auxquelles Innosuisse aurait pu soutenir des projets innovants et des start-ups de manière plus agile. Selon les estimations actuelles, une réduction de 10% risque de priver de financement, chaque année, plus de 60 projets innovants apportant une contribution déterminante dans le domaine de la numérisation et des défis sociaux ou écologiques et qui sont portés conjointement par les partenaires académiques et économiques. Et ce, à un moment où la Suisse devrait investir dans des solutions révolutionnaires pour un avenir durable. Avec la contribution essentielle qu'Innosuisse apporte à la création de valeur des entreprises soutenues, les pertes économiques seront plusieurs fois supérieures aux économies de 30 millions de francs par an.

4. Conclusion

Grâce au financement stable et durable assuré par la Confédération durant les vingt-cinq dernières années, le domaine FRI s'est renforcé au profit de l'économie et de la société suisses. Le désinvestissement proposé dans le cadre du programme d'allègement des finances fédérales dans le domaine FRI aura un impact fort sur l'économie et la société suisses et n'est à long terme pas dans l'intérêt de finances fédérales saines.

Les organisations partenaires du Réseau FUTURE demandent dès lors au Conseil fédéral de renoncer aux coupes délétères prévues :

- dans le domaine de la formation et de la mobilité : des personnes bien formées assureront la prospérité et la sécurité de la Suisse dans les vingt prochaines années. La formation professionnelle et la formation continue sont également de la plus haute importance.
- dans le domaine de l'encouragement et de la recherche et de l'innovation, afin de préserver les avantages compétitifs de la Suisse dans le contexte international.
- dans le domaine des contributions liées à des projets, qui permettent à la politique de décider des thématiques centrales et d'encourager la coopération entre les hautes écoles.

Cette prise de position complète les prises de position des organisations du Réseau FUTURE :

[swissuniversities](#)

[Conseil des EPF](#)

[Fonds national suisse](#)

³ Voir le [Policy Paper de la Commission européenne](#) et [BiGGAR_ Studie.pdf](#)

Le Réseau FUTURE représente les hautes écoles suisses et les organisations d'encouragement de la recherche et de l'innovation. Son objectif est de parler d'une seule voix face aux décideuses et décideurs politiques. Le Réseau FUTURE s'engage en faveur du développement du domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI) dans l'intérêt de l'économie et de la société suisses. Les organisations responsables entretiennent un dialogue constructif avec les partenaires de la formation professionnelle ainsi que de la formation continue. Le positionnement commun est le résultat d'un dialogue permanent entre les organisations partenaires du Réseau FUTURE.